



Formation AFGSU niveau 2 – Formation initiale - PHARMACIEN

Validité de l'attestation : quatre ans

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Pédagogie active type découverte
- › Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- › Mises en situation pratiques
- › Échanges
- › Supports audiovisuels
- › Simulateur (ResusciAnne)

INTERVENANTS

- › L'équipe pédagogique du CESU / SAMU 63
- › Formateurs habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgence

€ TARIFS

Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel exerçant l'une des professions de santé inscrites dans la 4ème partie du code de la santé publique et étudiant inscrit dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.

Personne titulaire du diplôme d'État d'AES mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles.

(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis : Aucun

Texte de référence :

- *Circulaire du 31 décembre 2007 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé*

- *Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU*

- *Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019*

OBJECTIFS

- › Prendre en charge des urgences vitales
- › Prendre en charge des urgences vitales potentielles
- › Participer à la prévention des risques collectifs
- › Mettre en oeuvre les différents gestes et techniques d'urgence en équipe

> Inter : 495€ /
pers.
> Intra : 1350€ j.
/gr.

... et avec du matériels spécifiques

CONTENU

› Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien
- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence)
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

› Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles :

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU ou appeler le numéro interne dédié.
- Prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme (matériel d'immobilisation), réaliser un relevage et un brancardage
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

› Enseignement théorique et pratique relatif aux risques collectifs :

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement)
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée
- Être sensibilisé aux risques SSE et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques SSE du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques

SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> **Durée : 3 jours**

> **Dates : Pharmacien : 15, 16, 17 octobre 2025**